L'INFERENTIEL DU NEPALI

Boyd MICHAILOVSKY

INTRODUCTION

Parmi les expressions linguistiques de l'expérience épistémologique du locuteur (angl. *evidentials*), vaste ensemble aux frontières floues, le *parfait inférentiel* constitue un type bien défini, caractérisé par l'emploi d'une forme du parfait pour rapporter un fait, « à travers la perception que le locuteur en a eue »¹. Ce type linguistique, dont l'étude remonte au siècle dernier², du moins en ce qui concerne les langues des Balkans, se rencontre dans plusieurs des langues analysées dans le présent volume, comme le bulgare, l'albanais, le turc, le géorgien ou le persan. Mais la valeur sémantique qui unit ses différents emplois, aussi bien à travers les langues qu'à l'intérieur de chacune, fait encore l'objet de controverses.

Nous aborderons cette question par l'étude d'une forme verbale du népali, langue indo-aryenne du Népal, que nous appellerons ici $inférentiel^3$ et que les grammairiens népalais (à commencer par le primier, Pandit 1969 B.S. [1912-1913]) appellent « passé inconnu » $(aj\bar{n}at\ bh\bar{u}t)^4$. Afin de cerner le sens de cette forme, nous examinerons d'abord des exemples de ses différents emplois par rapport aux autres moyens d'expression qu'offre le népali dans des domaines proches tels les temps de l'indicatif, l'hypothétique, et certaines particules de phrase, en particulier la particule re qui indique le ouï-dire⁵. Nous identifierons, à la suite de Clark (1963), une valeur de base qui est celle de la prise de conscience d'un fait préexistant, avec une extension pragmatique qui

¹. La formule est de Lazard (1965, p. 158). Pour l'épistémologie comme domaine des *evidentials*, voir, par exemple, le titre du recueil de Chafe et Nichols (1978): *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology*. Toutefois, le concept d'*evidential* fait référence à la perception ou à l'appréhension d'un fait et non pas seulement à un jugement quant à sa probabilité; ainsi il ne semble pas devoir s'appliquer aux emplois épistémiques (par opposition à déontiques) des modaux, par exemple.

².Voir dans ce volume l'article de J.-L. Duchet et R. Përnaska pour l'albanais.

³. Il sera clair que le terme *inférentiel*, au sens littéral, ne caractérise qu'une partie des emplois de cette forme.

 $^{^4}$. Le népali est donné en translittération. Le $vir\bar{a}m$ n'est pas transcrit, pas plus que la voyelle inhérente là où elle n'est pas prononcée.

⁵. Cette démarche s'accorde en plusieurs points avec celle préconisée par Friedman (1979) pour l'étude typologique des formes inférentielles (que cet auteur appelle « non confirmatives »).

fait de l'inférentiel un temps narratif en style informel. Pour conclure, nous reviendrons sur la valeur de la catégorie du parfait inférentiel en comparant sa valeur en népali avec celles qui lui ont été attribuées dans d'autres langues.

LES TEMPS DU VERBE NEPALI

Le népali possède un système verbal assez typique des langues indoaryennes, très riche en formes simples et composées dont on trouvera un échantillon dans le tableau ci-contre. L'inférentiel figure parmi les temps formés sur l'ancien participe passé du sanskrit; en népali ce participe a les formes gare, garī, etc., et est à la base de l'aoriste garyo « il fit »⁶. Le parfait est un temps composé basé sur ce même participe suivi du suffixe -ko (par ailleurs suffixe du génitif): gareko cha «il a fait ». A la différence de la glose française, cette forme n'est pas un temps narratif et elle a, tout comme l'anglais «he has done », un vrai sens de parfait. L'inférentiel est identique au parfait mais sans la marque -ko: garecha « tiens, il a fait ». Il est intéressant de noter que les deux formes analogues du plus-que-parfait (formes composées avec le passé de la copule) sont synonymes : gareko thiyo ~ garethyo « il avait fait », tout comme les deux formes du progressif : gariraheko cha ~ garirahecha « il est en train de faire ». Il est donc clair que l'inférentiel est formellement une variante du parfait; Clark (1963) l'appelle d'ailleurs « deuxième parfait ».

A ma connaissance, l'existence d'un inférentiel n'a été signalée pour aucune autre langue indo-aryenne. C'est ainsi qu'on n'en trouve aucune mention dans le manuel très complet des langues indo-aryennes de Masica (1991). L'inférentiel du népali semble avoir également échappé à l'attention des typologues, bien que Clark (1963) l'ait décrit dans son excellente grammaire pédagogique, et que le nom indigène, *ajñāt bhūt* (littéralement « passé inconnu »), indique clairement sa valeur.

L'INFERENTIEL COMME PRISE DE CONSCIENCE

Clark (1963, p. 83, 245) cerne parfaitement le sens de base de l'inférentiel lorsqu'il écrit que son emploi signale « que le locuteur prend conscience sur l'instant du fait (ou des faits) en question »⁷. Les exemples cités dans la grammaire de Clark sont authentiques (et non pas inventés). En voici deux :

⁶. L'aoriste a des formes personnelles en népali, à la différence du hindi où il s'accorde seulement en genre et en nombre. Toutes les formes finies basées sur l'ancien participe passé s'accordent avec le sujet intransitif ou avec l'agent transitif, ce dernier apparaissant au cas ergatif.

⁷. On verra toutefois que la prise de conscience n'a pas nécessairement lieu à l'instant de l'énonciation.

LES TEMPS DU VERBE EN NEPALI

Le népali dispose de plusieurs temps formés sur l'ancien participe passé du sanskrit : un temps simple, l'aoriste, et plusieurs temps composés avec copule :

aoriste (Aor)

parfait (Pf)

garyo

il fit

gareko cha

il a fait

inférentiel (Inf)

plus-que-parfait (PPf)

gareko thiyo/garethyo

il avait fait!

Les formes principales formées sur le présent sont les suivantes :

présent (Pr) garcha il fait (habituellement), il fera présent progressif (PrPrg) gardai cha il fait, il est en train de faire

imparfait (Ipf) garthyo il faisait

passé progressif (PPrg) gardai thiyo il était en train de faire

futur (Fut) garne cha il fera

hypothétique (Hyp) garlā il fera sans doute

Quelques formes de la copule hunu « être », formées sur quatre racines différentes :

présent cha il est, il existe

ho il est [IDENTIFICATION]

huncha il est [GENERIQUE] (cf. hindi hotā hai)

imparfait thiyo il était

hypothétique holā il est/sera sans doute aoriste bhayo il fut, il devint parfait bhaeko cha il est devenu, il est

inférentiel bhaecha tiens, il est! tiens, il est devenu!

La forme inférentielle la plus répandue est *rahecha* « tiens, il est », formée sur le verbe *rahanu* « rester ». Employée seule, elle fonctionne comme inférentiel de la copule *cha* pour exprimer un état dont le locuteur vient de prendre conscience (à la différence de *bhaecha*, inférentiel correspondant à *bhayo*, qui exprime un changement d'état dont le locuteur vient de prendre conscience). Comme auxiliaire, elle donne une série de temps inférentiels composés, statifs eux aussi :

progressif inférentiel (PrgInf) gardo rahecha tiens, il fait (habituel ou progressif)

parfait inférentiel (PfInf) gareko rahecha tiens, il a fait!

Par ailleurs *rahanu* donne le sens aspectuel de progressif. Les deux formes suivantes sont équivalentes ; ni l'une ni l'autre n'a un sens inférentiel :

gariraheko cha / garirahecha il est en train de faire

Le parallèle avec la paire parfait/inférentiel est à noter.

(1) $\bar{a}h\bar{a}!$ kasto $r\bar{a}mro$ pokhr \bar{i} rahecha! Cf. cha « est ». Ah! que beau lac il est.Inf « Ah! quel beau lac! » [Clark 244]

Ici, en choisissant l'inférentiel à la place du présent à sens générique, le locuteur souligne que c'est sa perception immédiate de la scène qui lui fait dire que le lac est beau, et non une connaissance générale des environs. La beauté du lac est un état de fait préexistant dont le locuteur n'était pas conscient, du moins pas pleinement. On entend souvent en népali : « Oh! te voilà devenu un

grand jeune homme! », « Oh! ce que tu joues bien! », etc. Ce type d'emploi a inspiré le terme d'« admiratif » pour le parfait inférentiel en albanais.

Dans l'exemple suivant, l'inférentiel exprime la découverte d'un fait du passé jusqu'alors ignoré; on remarquera que l'inférentiel est parfaitement compatible avec la première personne:

```
(2) tyo kāgat ta birsē bhaneko ta, khāltī-mā ce papier THEME j'ai oublié.Aor dit THEME poche-dans po hālechu. au contraire je l'ai mis.Inf « Je croyais avoir oublié ce papier et voilà que je l'avais mis dans ma poche! » [Clark 248] Cf. hālē, « je le mis », hāleko thiē « je l'avais mis »
```

L'inférentiel semble ici remplacer un plus-que-parfait que le locuteur aurait pu employer, l'inférentiel n'étant jamais, à ma connaissance, obligatoire⁸. On remarquera la présence de la particule *po*, qui marque un élément (syntagme nominal, adverbe, etc.) dont le référent n'est pas celui auquel on s'attendait — ici *dans la poche* et non pas à *la maison*, *dans le tiroir*, *sur le bureau*. La contradiction avec l'attente, marquée par *po*, va souvent de pair avec une prise de conscience signalée par l'inférentiel: *timī po rahechau* «C'est toi que voilà! [alors que je m'attendais à trouver un autre] » (Clark 1963, p. 247).

Les deux exemples suivants sont tirés d'un recueil de contes traduits du sanskrit, vraisemblablement vers 1800-1830 (Riccardi 1971, p. 2). Dans le premier, le roi découvre qu'une jeune femme est belle, et non pas laide comme on le lui avait dit:

(3) Oho purohita jyotisi prabhṛtīharu-le ma-kana dhātyachan.
Oh prêtre astrologue etc.-ERG moi-DAT ils ont menti.Inf
« Alors les prêtres, les astrologues et les autres m'ont menti! »
[Vetala 104]

Si le roi n'avait pas voulu souligner sa découverte tardive, il aurait pu mettre l'aoriste *ḍhāṭe* « ils ont menti », le parfait *ḍhāṭekā chan* ou le plus-queparfait.

Dans un autre exemple, tiré de la même source, le locuteur exprime sa découverte d'un état préexistant :

(4) « Je suis le fils de la déesse, dit le voleur. Et toi, qui es tu? » Le roi lui répond qu'il en est de même pour lui. Alors le voleur dit:

```
tyaso bhanyā timi merā bhāī rahyāchau. Cf. chau « tu es » ainsi si toi mon frère tu es.Inf « Tu es donc mon frère. » [Vetala 90]
```

_

⁸. Autrement dit, il n'existe pas de circonstances « objectives » ou de contexte syntaxique qui rende son emploi obligatoire. L'emploi de l'aoriste ou d'un autre temps non inférentiel est neutre sur le plan épistémologique ; en particulier il n'implique pas un témoignage direct.

On notera que l'inférentiel népali ne se rapporte pas à un temps bien défini mais s'oppose à une série de temps indicatifs, passés ou présents, y compris le parfait, dont il se distingue formellement.

L'inférentiel et l'hypothétique

L'emploi de l'inférentiel implique que le locuteur se trouve (ou s'est trouvé) en présence d'une preuve (trace, indice, rapport) de ce qu'il affirme. Ainsi, dans l'exemple 5, la maharani fait comprendre (dans un contexte où elle n'avait pas d'autre source d'information) que le comportement ou l'apparence de son mari trahit le fait qu'il a bu (nuance rendue par « je vois » dans la traduction) :

(5) "mahārānī! maile khānekurā khāisakē.[...] —sarkār-le pii maharani moi.ERG nourriture manger.j'ai fini seigneur-ERG bu pani baksecha."

aussi AUXIL.HH.Inf

« Maharani, j'ai déjà mangé. [...] — Monseigneur a bu aussi, je vois.»

[Seto Bagh 135] Cf. pii baksyo [Aor], pii bakseko cha [Pf] « il a bu [HH] »

Cette assertion à l'inférentiel, même si elle concède implicitement que la maharani n'a pas vu son mari boire, ne peut être que difficilement contestée, car elle présuppose la réalité du fait relaté. C'est toute la différence avec l'hypothétique *pii bakseko holā* « a sans doute bu », qui exprime une simple possibilité, sans suggérer la présence d'une preuve. L'hypothétique est très souvent accompagné de l'adverbe *sāyad* « peut-être » — la forme *holā sāyad* « peut-être » est une expression figée, exprimant le doute — mais il est difficile de trouver un contexte ou *sāyad* puisse se rencontrer avec l'inférentiel⁹.

Par contre, avec l'inférentiel on trouvera parfois *kyare* « je suppose », comme on peut le voir dans l'exemple 6, où un serviteur du roi, pour se venger du ministre, a fait semblant, en la présence du roi, de s'endormir et de parler dans son rêve comme s'il voyait le ministre embrasser la reine :

(6) rājā-le bicār gare — "mānis-le din-mā dekheko, soceko roi-ERG réfléchit homme-ERG jour-LOC vu pensé kurā-nai rāti sapanā-mā dekhcha. amātya-le mahārānī-lāī chose-EMPH nuit rêve-LOC il voit ministre-ERG reine-DAT āgālo hālecha kyāre!" il a embrassé.Inf je suppose

⁹. Lazard (1985, p. 33) note que ce même mot, qui est d'origine persane, est souvent employé avec le parfait médiatif en persan lorsque ce dernier a un sens proprement inférentiel; il précise toutefois que le sens spéculatif de $s\bar{a}yad$ est entièrement indépendant du sens de l'inférentiel: il n'y a pas redoublement de sens.

« Le roi réfléchit : un homme revoit [Pr] la nuit dans ses rêves ce qu'il a vu ou pensé pendant la journée. Donc, à mon sens, le ministre a embrassé [Inf] la reine. » [Jelbata 70]

Le roi estime que le délit est un fait, et non une simple possibilité ; le ministre sera d'ailleurs chassé du palais.

L'inférentiel et le discours indirect

Il semblerait que dans certaines langues l'inférentiel soit systématiquement employé pour le discours rapporté: «il dit que », « on dit que », « il paraît que ». Ce n'est pas le cas en népali, où il existe une particule, re « dit-il », « dit-on », « paraît-il », qui sert précisément à indiquer le rapport de seconde main sans en préciser la source. Il est toutefois possible que la prise de conscience d'un fait préexistant, indiquée par l'inférentiel, se soit produite à la suite d'un ouï-dire; l'inférentiel et le ouï-dire ne sont pas contradictoires. Dans l'exemple 7, le porte-parole de l'armée, qui n'est pas allé en personne sur le front, en donne des nouvelles de seconde main. La première phrase de son rapport est à l'indicatif et comporte la marque re; la deuxième est à l'inférentiel, rappellant, dans ce contexte, que le locuteur a pris conscience indirectement des faits; le reste est à l'aoriste, temps neutre sur le plan épistémologique.

(7) Le roi demande des nouvelles du front ; la reine s'enquiert de la santé du général Dhir Shamsher, qui s'y trouve. Le porte-parole répond : "sarkār! uhā-lāī besai cha re. uhā-ko sāth-mā gaeko hāmro Majesté lui-DAT bien est dit-on lui-GEN avec-LOC phauj-ko ra bhote-harū-ko kutī-mā thūlo yuddha parecha. armée-GEN et tibétain-PL-GEN Kuti-LOC grand bataille il fut.Inf pakśa-mā vijay sarkār-ko pratāp-le hāmrai rahvo" Majesté-GEN gloire.INST notre.EMPH côté-LOC victoire il resta.Aor « Majesté! Il paraît [re] qu'il se porte [Pr] bien. Une grande bataille a eu lieu [Inf] entre son armée et les Tibétains à Kuti. Par la grâce de votre Majesté la victoire a été [Aor] de notre côté ... » [Seto Bagh 14]

Dans l'exemple 8, *re* est employé pour traduire ce que dit la rumeur. Ici, l'inférentiel serait probablement impossible car il impliquerait un constat incompatible avec l'interrogation en fin de phrase:

(8) śamśer khalak-lāī ghar kharca-ko ali muśkil cha re ho?

S. famille-DAT maison dépense-GEN peu difficile il est dit-on il est

« Il paraît que la famille Shamsher a des problèmes d'argent, est-ce vrai ? » [Seto Bagh 15]

L'inférentiel et la particule *re* ont donc deux fonctions distinctes. En népali c'est la particule *re*, et non l'inférentiel, qui dégage la responsabilité du locuteur par rapport à la fiabilité des faits relatés — ce qui n'implique pas une mise en doute de ces derniers ; il peut signaler l'appel à une source autorisée, à la

tradition, etc. A la différence de l'inférentiel, qui, lui, présuppose la réalité du fait relaté, la phrase marquée par *re* ne présuppose que le rapport. Cela dit, l'inférentiel n'est pas incompatible avec une citation ironique, comme on le voit dans ces paroles proférées par un homme après qu'il ait entendu ce que deux jeunes filles colportaient sur son compte :

(9) mero paricaya malāī bhandā hajūr ra śāhajyādīmā rāmro jāher rahecha [Inf]. ma bhāte basna jeṭhābābukahā gaeko hū [Pf] bhanne kurā malāī thāhā thiena [Ipf] hajūrharūbāṭa sunna pāē [Aor]. ma badmāś pani rahechu [Inf], malāī yādai thiena [Ipf].

« Vous et Shahjyadi me connaissez [Inf] mieux que je ne me connais moi-même! Je ne savais [Ipf] pas que c'est pour trouver à manger que je suis allé [Pf] chez mon oncle, je l'apprends [Aor] de vous. En plus je me comporte [Inf] mal, tiens, je n'en avais [Ipf] aucune idée! » [Seto Bagh 97]

Le locuteur joue ici sur l'invraisemblance de sa propre découverte tardive de faits le concernant. Mais il aurait aussi bien pu exprimer l'ironie en employant l'indicatif, l'hypothétique ou la particule re, puisque l'inférentiel en tant que tel n'a aucune valeur ironique.

L'inférentiel décalé

« j'ai souri ».

Dans la plupart des exemples cités jusqu'ici, l'énonciateur affirme prendre conscience des faits au moment de l'énonciation; c'est l'emploi type décrit par Clark. Mais en fait, l'inférentiel fait seulement état d'une prise de conscience distincte de l'événement relaté; celle-ci n'a pas nécessairement lieu à l'instant de l'énonciation. Ainsi, dans l'exemple 7, le porte-parole de l'armée rapporte des faits dont il avait déjà connaissance en arrivant au palais.

Dans l'exemple 10, une princesse amoureuse emploie l'inférentiel dans une lettre pour indiquer que ce qu'elle a fait a échappé à son contrôle : ce n'est pas consciemment qu'elle a souri au jeune homme¹⁰. Or, elle a réalisé qu'elle était en train de sourire au moment même de l'événement, et non au moment d'écrire :

(10) maile bhāvanā-lāī lukāuna kośiś sakinã, garê, tara moi.ERG sentiment-ACC cacher je fis.Aor mais je ne pus pas essai musukka hãsichu. badmās-nī! ma kastī doucement je souris.Inf.FEM moi quelle vilain-e « J'ai essayé [Aor] de cacher mes sentiments mais je n'ai pas pu [Aor], et j'ai souri [Inf] doucement — quelle vilaine! » [Seto Bagh 73] Cf. hãsẽ

¹⁰. Sur l'emploi du parfait inférentiel pour signaler le caractère involontaire d'une action, voir Friedman 1979, p. 345-346.

Le texte 11 est tiré des mémoires d'un homme politique. L'auteur raconte comment il avait reçu une faveur de la part du roi (voir le texte népali en appendice) :

Une autre fois, comme je me présentais pour une audience, il s'est trouvé que le roi avait convoqué [PfInf] aussi le *sahebjyu* [rang accordé par le roi à un membre d'une branche collatérale de la famille royale] Ranabikram Shah. Le roi s'est adressé au *sahebjyu* et lui a dit [Aor]: « Mon frère, il faut donner votre fille à Khadgaman [l'auteur]. »

Le visage du *sahebjyu* s'est rembruni [Aor], sans doute [Hyp] à l'idée de donner sa fille à un homme qui n'avait même pas de maison. Voyant cela, sa Majesté a dit [Aor]: «Tu t'inquiètes [Hyp] parce que Khadgaman n'a pas de maison, je suppose; bien entendu, je vais faire construire [Pr] une maison pour ta fille.»

Or, Prajarajyalaxmi, la fille du *sahebjyu* Ranabikram Shah, était [Inf] de nature fière. ... Ayant compris le comportement de la famille Rana et la [piètre] condition des *sahebjyu*, elle avait déjà refusé [PfInf] de se marier avec un Rana. ... Avec cette fine perception qu'elle avait des choses, sa Majesté Tribhuvan avait bien compris la situation de la chère princesse, et il souhaitait [PfInf] me la faire épouser. ... [*Jelbata* 43-44]

Pour l'essentiel dans ce texte, tout ce qui s'est passé en présence de l'auteur est à l'aoriste, tandis que presque tout ce qu'il a deviné ou appris par la suite (la convocation du *sahebjyu*, la révolte de la jeune fille, les intentions du roi) est à l'inférentiel.

Dans les exemples que nous avons vus jusqu'ici, le locuteur emploie l'inférentiel pour affirmer un fait tout en attirant l'attention sur sa propre prise de conscience de ce fait. Il nous avertit ainsi que cette prise de conscience n'a pas été automatique ou directe : il existe entre elle et le fait rapporté un certain décalage. Il sera plus ou moins clair selon le contexte qu'il s'agit d'une inférence, d'une information de seconde main, ou simplement du fait qu'à un moment donné le locuteur a porté son attention sur le fait en question — les possibilités sont multiples. De toute manière, les faits rapportés restent affirmés ; le locuteur ne met pas en doute leur réalité.

L'INFERENTIEL COMME TEMPS NARRATIF

Selon Clark (1963, p. 250):

« Lorsqu'on raconte un conte, particulièrement un conte de fées, on peut utiliser soit l'aoriste, soit l'inférentiel. Le choix est libre, mais l'écrivain continuera normalement à employer le temps choisi jusqu'à la fin. Dans le récit historique, toutefois, c'est l'aoriste qui est employé. »

Clark donne un exemple (sans doute simplifié) de conte à l'inférentiel comme exercice de lecture (*id.*, p. 249). J'ai moi-même l'impression d'avoir entendu des contes racontés à l'inférentiel du début à la fin, mais les seuls

exemples d'inférentiel comme temps narratif dont je dispose sont plus complexes car ils mêlent inférentiel et aoriste.

L'exemple qui suit est extrait d'un texte écrit par Devendraraj Upadhyay, publié en 1978. L'auteur nous dit qu'en lisant un ouvrage sur l'histoire du Népal, il avait été surpris d'apprendre que son grand-père avait administré les derniers rites au Maharaja Ranodip Singh Rana, premier ministre (« maharaja ») du Népal de 1877 à 1885. Piqué par la curiosité, il avait entrepris des recherches, sans doute dans sa propre famille; voici l'histoire qu'il livre à ses lecteurs:

[...] Ranodip, dans sa vieillesse, s'était marié [Inf] avec une jeune fille de seize ans et lui avait donné [Inf] le rang de maharani cadette. Mais il lui avait paru [Inf] nécessaire que cette jeune femme de seize ans ait une confidente du même âge qui puisse rester avec elle comme compagne. Il avait donc appelé le *subba* [grade de fonctionnaire, « chef de cabinet »] Chandrakant [arrière-grand-père de l'auteur] et lui avait dit [Inf] : « *Subba*, il faut [Aor] que vous épousiez une jeune femme de seize ans pour que ma maharani ait une compagne. » *Subba* Chandrakant avait [Ipf] déjà trois femmes, et maintenant, par cet ordre, il lui fallait [Aor] en épouser une quatrième.

Mais où chercher une jeune fille brahmane de seize ans, dans une société où le mérite [pour un père] se gagnait en mariant trois filles vierges n'ayant pas atteint l'âge de neuf ans? C'était [Inf] un gros problème. Pourtant, il fallait [Aor] exécuter l'ordre. On avait envoyé [Inf] des hommes dans les montagnes à la recherche d'une jeune brahmane, et enfin, quelque part, on avait trouvé [Inf] une brahmane de seize ans qui, pour une raison ou une autre, n'avait pas pu être mariée.

Le problème de la fille était résolu [Aor]. Alors s'était posé [Aor] celui de la date propice. Aucune date ne se présentait [Aor] avant quatre ou cinq mois. Mais pour Ranodip il fallait immédiatement une compagne pour son épouse cadette. Appelant le *subba* il lui avait dit [Inf]: « Selon l'avis du prêtre royal, on peut [Inf] fixer une date pour le mariage que j'ai ordonné; faites les arrangements cette semaine même! »

[...]

Chaque jour il fallait [Ipf] masser Ranodip longuement à l'huile, et un jour les hommes de main de Bir Shamsher profitèrent de l'occasion pour le tuer [Aor] en lui tirant dessus. Bir Shamsher exila [Aor] la maharani cadette à Bénarès.

Chandrakant, qui, dans sa vieillesse, avait obéi à l'ordre de se marier, mourut [Aor] quelques années après le meurtre de Ranodip. Notre arrière-grand-mère, qui avait été mariée pour être la compagne de la femme de Ranodip, alla [Inf] à Bénarès en serrant son fils unique dans ses bras.

A Bénarès, l'attitude féodale de la maharani cadette de Ranodip ne s'était pas modifiée [Inf]. A l'endroit où elle résidait [Ipf] il y avait [Ipf] une grande propriété. D'autres protégés de Ranodip s'y rendirent [Aor] avec leurs familles. La maharani cadette donnait [Ipf] les ordres à ses protégés et considérait [Ipf] qu'elle avait [Aor] les pleins pouvoirs.

Un jour elle appela [Inf] mon grand-père Lokraj et lui dit [Aor] : « Le maharaja avait donné [PPf] le grade de *subba* à ton père ; à partir d'aujourd'hui je te donne [Pr] le rang de *subba* à toi aussi. »

Mon grand-père offrit [Inf] une pièce comme le voulait la coutume, et c'est ainsi, du fait que le maharaja avait donné le rang de *subba* à notre arrière-grand-père et que sa maharani l'avait donné à notre grand-père, que nous sommes devenus [Inf] une descendance de *subba*. ... [Upadhyay 1978]

Dans ce texte, la partie relatant le meurtre de Ranodip et l'envoi en exil de sa maharani, événements qui appartiennent à la grande histoire, est à l'aoriste (on y trouve quelques autres aoristes, que je m'explique mal). L'inférentiel domine nettement dans tout le reste du récit, et tout particulièrement au début, ce qui est peut-être le plus important pour donner le ton. En effet, si l'auteur emploie ici l'inférentiel, c'est précisément pour donner un ton informel et personnel à son récit. L'essai s'intitule «L'esprit corrompu », car, dit l'auteur, c'est bien une déformation de l'esprit, séquelle d'un siècle de dictature Rana (1846-1950), que de s'intéresser au rang qu'avait sa famille sous ce régime honni. Lui-même se présente, avec une ironique modestie, comme victime de cette pathologie par trop répandue. Dans ce contexte, s'il tient tout de même à raconter l'histoire de sa famille, il ne peut pas se permettre le ton « objectif » et formel de l'historien; ce serait prétentieux. L'inférentiel donne un ton familier à son récit — « voilà que... », « il se trouve que... » — un peu comme si l'auteur découvrait les faits relatés en même temps que ses lecteurs, ce qui lui permet d'établir un lien de complicité avec eux.

Dans la narration de vieilles histoires, de contes ou de mythes, le locuteur met en avant son appréhension des faits non pas pour en signaler la nature indirecte, car la question d'une expérience directe ne se pose pas, mais pour personnaliser son récit¹¹. Il exploite ainsi un aspect pragmatique de l'inférentiel, à savoir la subjectivité, ce qui précisément le rend impropre au récit « objectif » de l'historien. Nous pouvons voir ici un parallèle avec l'explication que donne Benveniste (1959) de l'évolution de l'opposition passé composé *vs* passé simple en français.

¹¹. Slobin et Aksu (1982, p. 198) donnent une explication quelque peu différente de l'emploi de l'inférentiel en turc dans la narration de contes et de mythes. Dans le cadre de leur théorie générale de l'inférentiel comme signal de l'« esprit non préparé » du locuteur, ils proposent que l'esprit n'est jamais préparé pour le merveilleux.

LA VALEUR DU PARFAIT INFERENTIEL

Que peut nous apprendre l'exemple du népali sur la catégorie du parfait inférentiel? Les différents emplois que nous venons de voir sont tous attestés dans les autres langues à parfait inférentiel, par exemple le turc. On peut donc espérer que nos observations s'appliqueront aussi à ces langues, ou du moins aux emplois de l'inférentiel qu'elles partagent avec le népali.

Notre interprétation de l'inférentiel du népali a en commun avec la plupart des analyses récentes du parfait inférentiel (Slobin et Aksu 1982, Lazard 1985, Friedman 1986, Guentchéva 1990a) de mettre en avant l'état d'esprit du locuteur (par exemple, l'« esprit non préparé » de Slobin et Aksu) plutôt que la nature des faits rapportés ou les conditions précises de leur appréhension (nontémoignage, inférence, ouï-dire, etc.). Ces études ont amplement démontré l'impossibilité de relier le sens de l'inférentiel — et ce n'est pas seulement vrai de l'inférentiel — directement à des conditions extérieures.

Il est généralement admis que le lien entre le parfait et l'inférentiel réside dans le fait que « les deux catégories présentent un événement par le biais de ses effets », pour citer la formulation de Comrie (1976, p. 110). On peut penser que le point de départ d'une spécialisation du sens du parfait en direction d'un inférentiel est à chercher dans les emplois du parfait pour un événement dont l'occurrence n'est connue que par ses effets, par exemple, « Le postier est passé », prononcé à la vue des lettres dans la boîte. Le parfait, en népali comme en anglais, peut être employé dans cette circonstance, mais son sens demeure celui d'un événement du passé figé dans un état persistant.

Le népali possédait deux formes de parfait. L'une d'elles, devenue le « parfait inférentiel », s'est spécialisée pour indiquer spécifiquement la prise de conscience du locuteur, ce qui, comme nous l'avons vu, suggère selon le contexte, l'inadvertence, la surprise, l'inconscience, l'existence d'une preuve, etc. Cette grammaticalisation de l'expression de la prise de conscience s'opère au détriment de la valeur de résultat présent d'une action passée, typique des parfaits, ce qui explique qu'on puisse trouver ce « parfait » très spécial employé pour le récit d'une série d'événements.

L'inférentiel du népali, comme le parfait, affirme toujours la réalité du fait relaté. En ceci, il se démarque du parfait inférentiel dans d'autres langues. Pour le turc, par exemple, Slobin et Aksu distinguent les emplois de l'inférentiel basés sur l'inférence propre, où le fait relaté est présupposé (comme en népali), de ceux basés sur le ouï-dire, où seul le rapport est présupposé (1982, p. 193). A mon sens, cela veut dire qu'en turc (comme dans les langues des Balkans et le persan) la grammaticalisation de l'inférentiel s'est étendue au ouï-dire, avec un glissement de sens : l'inférentiel dans ces langues n'affirme plus systématiquement le fait relaté. En népali cette étape de la grammaticalisation n'a pas eu lieu, vraisemblablement à cause de l'existence de la particule re; l'inférentiel n'est pas incompatible avec le ouï-dire (tout comme le parfait de l'anglais n'est

pas incompatible avec l'inférence), mais il ne l'exprime pas, et le fait relaté reste affirmé par le locuteur.

Le fait que l'inférentiel du népali n'a pas le sens de ouï-dire implique qu'aucun de ses emplois ne peut être dérivé de celui de ouï-dire. A mon sens, ce raisonnement devrait s'appliquer à ces mêmes emplois lorsqu'ils apparaissent dans d'autres langues. Ainsi le népali nous fournit un argument pour placer le ouï-dire au bout de la chaîne de la grammaticalisation du parfait inférentiel.

Le parfait inférentiel est souvent appelé passé distancié, mais nous avons évité le concept de distanciation dans notre caractérisation de sa valeur en népali¹². Lazard (1956, p. 158) décrit l'inférentiel du tadjik comme présentant un fait « médiatement, à travers la perception que le sujet en a eue, et par rapport à laquelle il prend un certain recul. » La première partie de cette caractérisation convient parfaitement à l'inférentiel du népali, mais la deuxième ne semble s'appliquer qu'à une partie de ses emplois¹³. En fait, l'inférentiel est ambivalent sur le plan de la distanciation. Lorsque le locuteur, par son emploi de l'inférentiel, met en valeur une prise de conscience qui a lieu plus ou moins au moment de l'énonciation, il donne à l'énoncé un sens d'immédiateté, sens couramment rendu en français par « tiens! », interjection non distanciée s'il en est. L'immédiateté est également évidente dans l'emploi de l'inférentiel à valeur admirative : le locuteur ne se désengage pas de son affirmation quant à la beauté du lac, à l'épanouissement des enfants de son hôte, etc.¹⁴. Or, ces emplois non distanciés de l'inférentiel¹⁵ apparaissent également en turc, en bulgare¹⁶, en albanais, en persan, etc. Il ne semble donc pas qu'on doive faire de la distanciation l'invariant du parfait inférentiel, même dans ces langues où il peut effectivement véhiculer la « non-confirmativité ».

L'ambivalence du parfait inférentiel, qui peut traduire aussi bien la distance cognitive que l'immédiateté pragmatique — aussi bien « semble-t-il » que « tiens! » — est au fond parallèle à celle du parfait, qui est à la fois un temps passé (comme le suggère la forme du participe dans nombre de langues) et un temps présent (comme son auxiliaire).

¹². Friedman (1986, p. 168) cite l'emploi de ce terme par Jakobson pour le macédonien. Voir aussi Lazard (1985) pour le persan.

¹³. Comme nous l'avons vu, la *non-confirmativité*, identifiée comme invariant de l'inférentiel en albanais par Friedman (1986), ne correspond à aucun emploi de l'inférentiel népali.

¹⁴. Son admiration est, certes, d'autant plus vive que ce qu'il constate est loin de correspondre à son attente, mais ceci n'amène pas un énoncé distancié, et encore moins un énoncé « non confirmatif » comme le voudrait Friedman (1986, p. 180).

¹⁵. La question de savoir si ces emplois appartiennent à l'inférentiel ou au parfait ne se pose pas en népali, où les deux catégories sont formellement distinctes.

¹⁶. Voir Guentchéva (1990b). Selon cet auteur, les emplois admiratifs de l'inférentiel en bulgare ne relèvent pas de « l'énonciation médiatisée ». Il semble toutefois qu'ils rapportent un fait « à travers la perception que le sujet en a eue » (selon la formule de Lazard citée cidessus), même si cette perception est elle-même directe.

APPENDICE

TEXTES DES EXEMPLES

(11)...arkopaṭak darśanbheṭ garna hājir hūdā sāhebjyū raṇavikram śāhlāī pani tyahā bolāieko rahecha [Inf]. śrī 5 mahārādhirājbāṭa sāhebjyūlāī sambodan gardai hukum bhayo [Aor] — "e dāī! khaḍgamānlāī chorī dinuparyo [Aor]."

gharbārnai nabhaekolāī chorī dine kurā sunera holā, sahebjyūko mukh ãdhyāro bhayo [Aor]. mausūphbāṭa pani tyo kurā bujhibaksera holā hukum bhayo [Aor] — "khaḍgamānko ghar chaina [Pr] bhanne lāgyo [Aor] holā [Hyp], chorīlāī ghar ma banāidiihālchu [Fut] ni."

sāhebjyū raṇavikram śāhkī chorī prajārājyalakśmī baḍo svābhimānī prakṛitī rahichin [Inf].... rāṇāharūko vyavahār ra sāhebjyūharūko avasthāko bodh bhaekole unle rāṇāharūsāga bihe garna mānekī rahinachin [Inf].... śrī 5 tribhuvansamān sūkṣmadarśībāṭa tī maiyāko sabai kurā bujhibaksekāle unīsāga mero vivāh garāidina cāhibakseko rahecha [PfInf]. (12)...raṇoddīple buḍho umermā sohra varṣakī ṭhiṭī bihe garechan [Inf] ra unlāi kānchā baḍāmahārānīko padavī diechan [Inf]. tara sohra varṣakī ṭhiṭīsita sohī umerkī kohī āphnī patyārkī nārī unkī sahelī jastī bhaera basna sakne hunupardacha bhanne ṭhānechan [Inf]. unle subbā candrakāntlāi bolāera bhanechan [Inf] — "subbā, timīle sohra varṣakī ṭhiṭī bihe garnu paryo [Aor] — merī mahārānīkā nimitta sahelī huna." Subbā candrakāntkā tīn patnī thie [Ipf] ra aba hukum bamojim bihe hunu parne cauthī patnī bhain [Aor].

tintāk nau varṣa napugdai kanyādān die puṇya kamāincha bhanne samājmā sohra varṣakī bāhunī keṭī katābāṭa khojne. baḍo samasyā parecha [Inf]. hukum pramāṃgī ta tāmel hunai paryo [Aor]. pahāḍ pahāḍmā tyastī avivāhit bāhunī keṭīko talāśmā mānisharū paṭhāechan [Inf]. balla ek ṭhāūmā kehī kāraṇle bihā huna nasakekī sohra varṣakī keṭī phelā parichan [Inf].

keṭīko samasyā ta sakiyo [Aor]. aba biheko sāitko samasyā āi pugyo [Aor]. cār pāc mahinā nabhaī sāit dekhiena [Aor]. tara raṇoddīplāi bhane āphnī kānchī patnīkā nimitta tatkālai sahelī nabhai nahune. unle subbācandrakāntlāi bolāera bhanechan [Inf] — "baḍā gurujyūko rāy bamojim timīlāi maile hukum pramaṃgī bamojim vivāhako sāit die hune rahecha [Inf] ra timīle yasai sātā bhitra āphno vivāhako prabandha milāunu."

[...]

raṇodīplāi pratyek din nikai ber tel māliś garāunu pardathyo [IpfProg] ra yahī maukā chopī vīr samserkā matiyārharūle unlāi golī hānī māre [Aor]. tyas pachi unkī kanchī mahārānīlāi vīr samserle banārasmā nirvāsit gare [Aor].

candrakāntle pani hukum pramāmgī bamojim buḍho umermā bihā gareko hūdā ranoddīpko hatyāko kehī varsa bhitrai uhāko pani mrtyu bhayo [Aor].

ranoddīpkī patnīko sahelī huna bihā garinu bhaekī hāmrī buḍhī bajyai ekmātra chorolāi kākhī cyāpera banāras jānu bhaecha [Inf].

banāras hūdā raṇoddīpkī kānchī mahārānīmā sāmantī pravṛtti samāpta bhaeko rahenacha [PfInf]. Varuṇā kinār sikarolmā jahā unī basdathin [Ipf] nikai ṭhulo kampāuṇḍ thiyo [Ipf]. raṇoddīpkā arū āśrit ra unkā parivār pani tyahā puge [Aor]. kānchī mahārānī āphnai āśritharūmāthi hukum calāŭthin [Ipf] ra tyasaimā unko haikam pūra bhayo [Aor] bhanṭhānthin [Ipf].

ek din hāmrā bāje lokrājlāi unle bolāichan [Inf]. unle bhanin [Aor] — "timro bālāi mahārājle subbā bakseko thiyo [PPf] — timīlāi pani ma ājadekhi subbā pad baks dinchu [Pr]."

paramparā bamojim bājele dām rākhnu bhaecha [Inf] ra yasarī patile barājulāī ra patnīle bājelāi subbā padavī baks diekobāṭa hāmī subbākā santān huna pugechaŭ [Inf].

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Lloyd B, 1982 The «perfect» as a universal and as a language-specific category, Hopper, p. 227-264.
- BENVENISTE, Emile, 1959 Les relations de temps dans le verbe français, *BSLP* 54.1, p.-69-82.
- CHAFE Wallace and Johanna NICHOLS, 1986 Evidentiality, the linguistic coding of epistemology, Norwood, N. J. Ablex.
- CLARK, T. W, 1963 Introduction to Nepali, Cambridge, W. Heffer and Sons.
- COMRIE, Bernard, 1976 Aspect, Cambridge, Cambridge University Press.
- FRIEDMAN, Victor A., 1979 Toward a typology of status: Georgian and other non-Slavic languages of the Soviet Union, in P. R. Clyne *et al.* eds, *The Elements: a parasession on linguistic units and levels*, Chicago Linguistic Society.
- 1986 Evidentiality in the Balkans: Bulgarian, Macedonian, and Albanian, Chafe et Nichols 1986, p. 169-187.
- GUENTCHEVA Zlatka, 1990a Enonciation médiatisée en bulgare, *Revue des Etudes Slaves* 62.1-2, p. 179-196.
- 1990b Valeur inférentielle et valeur « admirative » en bulgare, Contrastive Linguistics 15, p. 47-52.
- HOPPER, Paul J., ed. 1982 *Tense-Aspect: between semantics and pragmatics*, Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins.
- LAZARD, Gilbert., 1985 L'inférentiel ou passé distancié en persan, *Studia Iranica* 14.1, p. 27-42.
- 1956 Caractères distinctifs de la langue tadjik, *BSLP* 52.1, p. 117-186.
- MASICA, Colin, 1991 The Indo-Aryan Languages, Cambridge, CUP.
- PAṇṇIT, Hemrāj, 1969 B.S. [1912-13]. *Candrikā. Gorkhābhāṣā-vyākaraṇ*. Kathmandu. [Réimpression 2042 B.S. [1985-86]. Kathmandu. Sajha.]
- SLOBIN, Dan I. et Ahyan A. AKSU, 1982 Tense, aspect and modality in the use of the Turkish evidential, Hopper 1982, p. 185-200.

Sources des exemples

- RAŅĀ, Dāymanśamśer, 1973 Seto Bāgh, Kathmandu, Sajha.
- RICCARDI, Theodore, 1971 *A Nepali Version of the* Vetālapañcaviṃśati, New Haven, American Oriental Society.
- SIMHA, Khadgamān, 2048 B.S. [1991] *Jelbāṭa bahira cālīs varṣa*, Kathmandu, Sumīrvikram Simha.
- UPADHYAYA, Devendrarāj, 1978 Dūṣit mastiṣka, *Rūp-rekhā* 214, p. 59-61. [2035 B.S. Phāgun].

ABREVIATIONS UTILISEES

Les abréviations suivantes sont employées dans les gloses (voir aussi les noms des temps verbaux dans le tableau en début d'article) :

DAT	datif	INST	instrumental (même marque que l'ergatif)
ACC	accusatif (même marque)	EMPH	particule emphatique (« précisément »)
GEN	génitif	HON	honorifique
ERG	ergatif	HH	haut honorifique (marqué aussi par le pluriel)